



SYNDICAT METALLURGIE ST NAZAIRE

Section BOBCAT France



BOBCAT France

130 familles menacées

GACHIS annoncé pour cette entreprise pontchâtelaine ?

JUIN 2010

BOBCAT : Cette entreprise « familiale » créée avant guerre sur le bassin d'emploi de PONTCHÂTEAU a connu, comme l'ensemble du secteur du chariot télescopique, une période de croissance importante au moins jusqu'en 2008.

Les matériels que fabriquent les 300 salariés BOBCAT sont utilisés dans les secteurs de la construction, de l'industrie et de la location.

Cette entreprise créatrice d'emplois est passée de 100 salariés en 2000 à 380 salariés à fin 2008, dont 80 intérimaires.

Durant toutes ces années fastes, il n'y a pas eu d'investissements lourds, alors même que les bâtiments et l'outil de travail vieillissants auraient dû imposer aux responsables, des investissements et un renforcement du secteur commercial.

Certes, comme beaucoup, Bobcat n'est pas épargné par la conjoncture économique, mais le plan social annoncé (-130 personnes soit - 44% des effectifs) va bien au-delà d'une simple adaptation à la crise. Il remet en cause la pérennité de l'entreprise, ses savoir faire et sa réactivité.

Former plutôt que chômer :

Dès fin 2008, l'entreprise a connu une forte baisse de son carnet de commandes (-50%) et a eu recours au chômage partiel.

Afin de préserver les compétences des salariés, la CFDT a revendiqué et obtenu la mise en place de mesures alternatives avec :

- La mise en place d'un plan de formation exceptionnel sans financement de l'entreprise,
- La possibilité de prêt de personnels à des entreprises locales en suractivité,
- Une amélioration significative de l'indemnisation des salariés au chômage partiel.

Le 20 avril, annonce d'une réduction des effectifs :

Depuis cette date, les élus CFDT au Comité d'Entreprise bataillent pour obtenir auprès de la Direction, les éléments économiques et industriels qui pourraient justifier de telles mesures.

Dans cette partie de bras de fer, la Direction de Bobcat semble mal à l'aise et peine à justifier le choix d'une telle baisse des effectifs ainsi que la délocalisation du service proto-outillage en Tchéquie.

Pour ces raisons, avec l'expert nommé par le CE, les élus ont demandé à la justice de contraindre la direction Bobcat à donner toutes les informations leur permettant d'émettre un avis éclairé sur le projet de restructuration.

**Tous concernés !
Tous solidaires**



2 mois de négociations pour quelles avancées ?

Après de multiples réunions, y compris sous l'égide des pouvoirs publics, c'est une situation de blocage qui prévaut aujourd'hui.

La Direction campe sur ses positions d'une indemnisation supra-légale à minima malgré une situation de l'emploi catastrophique sur le bassin d'emploi de Saint Nazaire.

La Direction justifie le niveau d'indemnisation par la situation financière de l'entreprise.

Seule avancée dans ce projet de réorganisation : la Direction revient sur la délocalisation du service proto-outillage. C'est une bonne nouvelle même s'il est permis de s'interroger si cette délocalisation était réellement prévue ou s'agissait-il d'un leurre !

Ya t'il réellement un pilote dans l'avion et vers quelle direction veut-on nous amener ?

Aujourd'hui, les salariés et la CFDT s'interrogent : beaucoup de réunions, de promesses non tenues, d'acharnement contre les salariés et les élus qui ne veulent pas simplement subir...

Et toujours pas de solutions ou de propositions pour assurer l'avenir de ce qui peut être sauvé dans l'entreprise, toujours pas de propositions satisfaisantes pour les salariés, alors même que l'avenir sur le bassin d'emploi est fortement préoccupant !!!

Depuis quelques semaines, la Direction multiplie les provocations :

- Interventions régulières des huissiers de justice ;
- Assignation au tribunal de grande instance du secrétaire du CE

Elle vient de passer un cran supplémentaire et reste invisible depuis 3 jours !!!

Que cherche maintenant la Direction de BOBCAT ? Le rouleau compresseur serait-il en marche ? Le manque d'arguments la conduirait-elle à une politique du pire au détriment et au non respect des salariés et des institutions du personnel (CE) ? C'est prendre bien peu cas du sort des 130 familles concernées qui voient leur avenir s'assombrir de jour en jour...

Une confiance perdue

Sous l'égide du Sous Préfet, une réunion a été organisée le vendredi 18 juin avec le dirigeant de l'entreprise et les élus CFDT, à condition que cette rencontre soit utile au dénouement de cette crise. A l'issue, la déception des salariés et des élus était à la hauteur des engagements qu'une nouvelle fois la Direction n'a pas respectés.

Clairement, pour les salariés et leurs représentants, les dirigeants actuels de l'entreprise ne sont plus crédibles et n'ont pas les capacités à régler ce conflit dont ils portent pourtant une certaine responsabilité...

Une nécessité : changer d'interlocuteurs

Dans un bassin d'emploi déjà durement touché par le chômage, les salariés de BOBCAT ont décidé d'agir ! Ils veulent préserver leur emploi, vivre et travailler au pays, mais pas dans n'importe quelles conditions, pas à la merci de donneurs d'ordres dépassés par les événements.

Dans ce sens, une lettre ouverte a été adressée au vice président de Bobcat Europe pour lui demander de tout mettre en œuvre, afin que de véritables discussions s'engagent dans l'intérêt des salariés, de l'entreprise et du bassin d'emploi de Pontchâteau.



Pour la CFDT la situation de précarité dans laquelle risquent de tomber les salariés licenciés impose que le groupe DOOSAN prenne toutes ses responsabilités et s'engage à mettre tous les moyens pour trouver des solutions équilibrées.